

Sondage (au sein de l'INRA, initié par le Centre de Toulouse), **sur la prime d'excellence scientifique** qui est sur le point d'être mise en place à l'INRA

Voir page suivante les résultats des votes au 10 décembre 2009 :

<https://www-lgc.toulouse.inra.fr/pes/>

La prime d'excellence scientifique est sur le point d'être mise en place à l'INRA. Il semble que seraient accordées :

- Une prime exceptionnelle (25 000 euros) associée à une distinction de très haut niveau : Laurier de la recherche agronomique)
- Une prime (9 000 à 15 000 euros par an pendant 4 ans) pour les chercheurs "exceptionnels" (5% des chercheurs) après préclassement par les Commissions Scientifiques Spécialisées et avis de la DG.
- Une prime (6 000 euros par an pendant 4 ans) pour les chercheurs "remarquables" (15% des chercheurs), décidée de la même manière.

Plusieurs initiatives contre la prime sous sa forme actuelle ont vu le jour dans différentes instances ; des lettres/pétitions circulent contre sa mise en place. Ces prises de positions sont-elles représentatives d'une grande part des personnels ? Au contraire, la part de personnes, plus discrètes, favorables à la mise en place de la prime est-elle importante ? Si la prime est mise en place, quel doit être le rôle des CSS ?...

Ce sondage a pour but de donner une idée plus précise à nos représentants (aux CSS, aux différents conseils...) de l'état d'esprit des personnels par rapport à la mise en place de la prime d'excellence scientifique sous sa forme actuelle. Si vous le souhaitez, vous pouvez donner votre avis en cliquant sur le lien "Participer au sondage", ce dernier est anonyme. On ne peut voter qu'une fois à partir d'un même ordinateur (enregistrement de l'adresse TCP-IP), merci de respecter ce vote unique !

N'hésitez pas à laisser un commentaire sur ce site, pour cela utilisez le lien "Ajouter un commentaire" situé en bas de cette page.

NB : il se peut que pour certains d'entre vous ce site indique que vous avez déjà voté alors que ce n'est pas le cas. Cela provient du fait que votre réseau utilise un cache web pour atteindre ce site sur internet. Dans ce cas toutes les machines de votre réseau sont vues sous une même adresse TCP/IP (celle de la machine cache web) et en conséquence un seul vote est possible depuis votre réseau puisque nous utilisons votre adresse IP (et votre honnêteté) pour éviter les double votes. Pour vérifier cela, allez sur le site <http://www.adresseip.com/> qui vous donnera l'IP effectivement vue depuis internet pour votre connexion. Si l'ip affichée par le site est différente de votre IP locale, cela signifie que votre réseau utilise un cache web. Pour contourner ce problème, votez depuis votre domicile ou tout autre connexion internet.

Voir page suivante les résultats des votes au 10 décembre 2009 :

Ce sondage est complètement anonyme, vous ne pouvez voter qu'une seule fois

Vous êtes

ITA 175 (41.57%)

CR ou DR 246 (58.43%)

Etes-vous pour la mise en place de la PES sous sa forme actuelle ?

Sans opinion 3 (0.71%)

Oui 24 (5.7%)

Non 394 (93.59%)

Demandez-vous à vos représentants dans les différentes instances de prendre position contre la mise en place de la prime d'excellence scientifique dans son état actuel ?

Sans opinion 16 (3.8%)

Non 40 (9.5%)

Oui 365 (86.7%)

Si la PES est mise en place par la Direction Générale de l'INRA, pensez-vous que c'est le rôle des CSS de faire un pré-classement pour la DG ?

Oui 75 (17.81%)

Sans opinion 119 (28.27%)

Non 227 (53.92%)

Number of Voters: 421

First Vote: Mardi, 24 Novembre 2009

Last Vote: Jeudi, 10 Décembre 2009